



Monsieur le Président, mesdames et messieurs les membres de la F3SCT,

Mesdames et Messieurs les membres de la F3SCT-D86,

Nous sommes réunies ce jour pour parler de Santé, de Sécurité et de Conditions de travail des personnels de l'Éducation Nationale de notre département au moment même où celles et ceux ci dénoncent les conséquences que vont avoir sur leur métier - le sens qu'ils et elles leur donnent, et leur engagement donc dans celui ci - les orientations données par Gabriel Attal, en tant que ministre de l'Éducation puis Premier ministre, orientations défendues par Emmanuel Macron.

Le "Choc des savoirs" est un choc tout court pour la plupart d'entre elles et eux, choc dont l'administration ne semble pas mesurer l'ampleur et qui se traduit par une succession de vagues de colère et de sidération.

L'École dessinée par les annonces gouvernementales est celle de l'assignation sociale. La mise en place de groupes de niveau sur la totalité des horaires de français et de mathématiques en Sixième et en Cinquième à la rentrée 2024 (puis en Quatrième et en Troisième à la rentrée 2025) à partir des résultats des évaluations nationales induit un déterminisme scolaire des élèves, et ce dès la Sixième. C'est inacceptable pour la plupart de nos collègues. Et qu'il ne soit pas dit, ni même laissé à penser, que les enseignant·es qui refusent ce recul historique de la démocratisation scolaire, ne veulent pas aider les élèves en difficulté. La prise en compte de l'hétérogénéité des élèves, la recherche et la mise en œuvre de procédés facilitant les apprentissages de tou·tes, sont au cœur de nos professions. et même si la tâche n'est pas simple, c'est aussi ce contrat social là qui fait que beaucoup d'entre elles et eux ont choisi ce métier : en tant qu'agent·e du service public d'Éducation, participer à l'émancipation des jeunes du pays, de toutes les jeunes.

L'entêtement de l'exécutif à maintenir coûte que coûte cette disposition est révélatrice de son mépris pour le travail des enseignant·es mais aussi des chercheurs et chercheuses qui ont démontré que les classes de niveaux ont des effets catastrophiques. Nous le disons aujourd'hui, si la réforme du choc des savoirs se mettait en œuvre, ses conséquences vont être terribles. Pour les élèves bien sûr dont les « plus en difficulté » seraient conduits automatiquement vers une orientation précoce notamment vers l'apprentissage, hors statut scolaire. Conséquences aussi pour les personnels, dont la finalité du métier serait dénaturée, dont les conditions de travail vont être plus encore dégradées par les contraintes d'organisation que les groupes de

niveaux impliqueraient, et par leur transformation de professeur·e concepteur et conceptrice de leur enseignement en technicien·ne d'application. Attaquer la liberté pédagogique des professeur·es en imposant des méthodes et des pratiques (plans mathématiques et français), des manuels certifiés, des applications utilisant l'intelligence artificielle censées être plus performantes que les enseignant·es, c'est bien mépriser la profession.

C'est la troisième instance de notre Formation cette année, mais, les conditions de travail des personnels ne s'améliorent pas, voire continuent de se dégrader, en témoignent, le nombre de RSST reçus : manque de remplaçant·es dans le premier degré, élèves au comportement violent mettant en danger les autres enfants de la classe et détériorant la qualité d'accueil et l'enseignement, équipes mises à mal par des agressions verbales et physiques de la part de certains parents. Cette dégradation du climat scolaire entraîne également parfois des tensions dans les équipes et des conflits entre enseignant·es.

La situation est grave et nous assistons impuissants à la casse des services scolaires avec notamment un manque de remplaçants dans tous les secteurs : administratif, social, technique, infirmiers et d'enseignement.

L'absence d'augmentation salariale impacte également le travail et les conditions de travail: il n'est pas normal que les contractuelles ou toutes personnes employées dans l'EN signent leur arrêté plusieurs semaines après leur entrée dans les services. Il n'est pas normal qu'elles ne soient pas rémunérées dès leur premier mois de travail et qu'au mieux des avances leur soient faites. Il n'est pas normal que les moyens humains ne soient pas mis en place pour assurer des conditions d'enseignements ou de travail adaptées.

Nos réflexions en tant que préventeurs et préventrices nous amènent une fois encore à rappeler notamment que :

- Améliorer le climat scolaire, c'est adapter le nombre de personnels aux besoins des établissements scolaires et des zones géographiques dans lesquels ils se trouvent : augmenter le nombre de personnels au regard des besoins, créations de postes d'assistantes sociales, d'infirmier·es, d'enseignant·es dans tous les secteurs, qualifié·es et rémunéré·es.

- Construire ou restructurer les bâtiments scolaires c'est respecter un cahier des charges qui permettrait des conditions de travail adaptées et des espaces permettant aux élèves et personnels d'être dans des environnements sécurisés, fluides et harmonieux. Avec des classes spacieuses en nombre suffisant accessibles à tou·tes, mais aussi des bureaux adaptés aux personnels administratifs et personnels médicaux, sociaux ainsi qu'aux psychologues.

- Prévenir les situations à risque, c'est anticiper et aménager l'accueil des enfants en inclusion ou à comportement particulier, avec des espaces de repos ou d'isolement, l'accessibilité aux enfants en souffrance psychique avec accompagnement de personnels qualifiés.

En tous les cas , il est urgent d'intégrer les représentant·es des personnels que nous sommes à toutes les instances de concertation, et concertation il faut qu'il y ait, pour améliorer les conditions de travail et éviter des situations de souffrance pour tous les services de l'éducation nationale.

